
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DE COLLECTE
DES ORDURES MENAGERES
DE L'EST VENDEEN**

Arrondissement
De LA-ROCHE-SUR-YON

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2022

N° OM05122205
CM/CM

L'an deux mille vingt-deux, le cinq du mois de décembre, à 18H30, à la salle de la Forêt à Saint-Prouant, a eu lieu l'Assemblée Générale du Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Est Vendéen, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Président.

Date de convocation : 29/11/2022

Nombre de Conseillers Syndicaux : 36
Nombre de votants : 23

Nombre de présents : 21
Nombre de oui : 23

PRESENTS : Adeline AUBERGER, Lydie AVOINE (suppléante), Anne BIZON, Lionel GAZEAU, Jean-Claude MARCHAND, Emmanuelle MOREAU, Frédéric PORTRAIT, Alain SCHMUTZ, Michel VINCENDEAU, Alain CAREIL, Jean-Michel CHATONIER, Christian GUENION, Jean-Yves BRICARD, Jean-Pierre MALLARD, Sylvie MARIOT, Jean-Louis CORNIERE, Jeannick DEBORDE, Daniel DRAPEAU, Anthony GRIMAUD, Héléna MADORRA, Yannick SOULARD formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Anne ROY, Franck JAUD, Dominique MARTIN, Christophe PRIOU, Marie-Jeanne BENOIT (pouvoir à Jean-Michel CHATONIER), Claude CLERJAUD, Pascal COUSIN (pouvoir à Alain CAREIL), Damien CRABEL, Daniel MOTTARD, Jérôme CARVALHO, Yvan CHENU, Pierre BERTRAND, Christian DROUULT, Isabelle MOINET, Philippe RIPAUD, Emmanuel TESSIER.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a nommé Monsieur Yannick SOULARD pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : TRIVALIS – APPROBATION DU PROGRAMME DE PREVENTION 2023-2025

Monsieur le Président informe que les dispositions législatives et réglementaires en vigueur imposent aux collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des déchets ménagers et assimilés de définir un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.

Ce programme doit faire l'objet d'un bilan annuel afin d'évaluer son impact sur l'évolution des quantités de déchets ménagers et assimilés collectés et traités.

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés est mis à la disposition du public ainsi que les bilans annuels d'évaluation.

Le programme de prévention 2023-2025 de Trivalis s'articule autour des axes présentés en annexe.

Après en avoir délibéré, le **Comité Syndical**, à la majorité des suffrages exprimés (23 Oui, 0 Non, 0 Abstention) : approuve le programme de prévention 2023-2025 de Trivalis.

Fait et délibéré à Saint-Prouant, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Jean-Pierre MALLARD

Signé électroniquement par :
Jean-Pierre Mallard
Date de signature : 06/12/2022
Qualité : Président du SCOM Est
Vendéen

Yannick SOULARD

Signé électroniquement par :
Yannick Soulard
Date de signature : 06/12/2022
Qualité : Vice-président du SCOM
Est Vendéen





Programme de prévention des déchets 2023-2025

Pour une prévention de terrain vers le plus grand nombre

Sommaire

<i>I)</i>	<i>La prévention, un objectif prioritaire.....</i>	<i>Page 1</i>
<i>II)</i>	<i>Des actions de prévention initiées à renforcer</i>	<i>Page 2</i>
	<i>a. Le presque zéro déchet</i>	<i>Page 2</i>
	<i>b. Le réemploi</i>	<i>Page 4</i>
	<i>c. La gestion des biodéchets et l'évitement du gaspillage alimentaire</i>	<i>Page 7</i>
	<i>d. Un tourisme durable et des événements vertueux</i>	<i>Page 9</i>
<i>III)</i>	<i>Des moyens pour des actions</i>	<i>Page 11</i>
	<i>a. Des moyens humains augmentés et adaptés</i>	<i>Page 11</i>
	<i>b. Des moyens matériels en renfort</i>	<i>Page 12</i>
<i>IV)</i>	<i>Estimation financière sur trois ans des coûts de personnel et des nouvelles actions .</i>	<i>Page 13</i>

Programme de prévention 2023-2025

Pour une prévention de terrain vers le plus grand nombre

I) La prévention, un objectif prioritaire de Trivalis

Trivalis souhaite développer un programme de prévention pour les trois prochaines années, un programme qui représente une suite logique mais aussi une accélération des objectifs du syndicat départemental pour faire de la prévention, une action prioritaire.

Ces objectifs de réduction des déchets, sur fond de réglementation, sont notamment intégrés dans la feuille de route : « *Trivalis 2030, vers les ressources de demain* » ; ce document fixe la stratégie de Trivalis pour les sept prochaines années.

Ce programme a aussi comme priorité de chercher à créer les conditions d'**échanges directs et de proximité avec les Vendéens**.

Porté par la Direction de la Communication-Animation-Prévention (CAP), ce programme de prévention, pour les trois prochaines années, s'appuie sur quatre axes déjà travaillés dans le passé, sur lesquels il reste beaucoup à faire :

>> Agir pour limiter la production de déchets en Vendée, par le développement d'actions incitatives et concrètes qui favorisent le **presque zéro-déchet**.

>> En parallèle, puisque les résultats recherchés sont similaires, des actions pour favoriser le développement d'une **culture du réemploi** doivent être poursuivies. Qu'il s'agisse des emballages (contenant en verre, inox,...) et des objets et appareils du quotidien collectés notamment en déchèterie.

>> Ensuite, travailler pour une meilleure **valorisation des déchets organiques** en favorisant le détournement des biodéchets de la déchèterie, en sensibilisant les particuliers et les collectivités sur le maintien des végétaux chez eux. Cet axe évoque également **le gaspillage alimentaire** pour lequel une grande action est développée qui cumule à la fois des incitations à la réduction du gaspillage alimentaire mais aussi une meilleure valorisation des restes alimentaires, en les détournant de la poubelle des ordures ménagères.

>> Enfin, prendre en compte la spécificité du territoire vendéen, et notamment l'impact du **tourisme** qui génère une évolution exponentielle de la production de déchets pendant la période estivale. Ce programme propose de créer des brigades vertes qui iront au contact des vacanciers pour rappeler les bons gestes et les choix qu'a pris la Vendée en matière de traitement des déchets. Le message sera porté auprès des propriétaires de différents types d'hébergements saisonniers. La démarche sera adaptée pour toucher les habitants des résidences secondaires. Les très nombreux **événements** constituent aussi une autre spécificité de la Vendée. Ce programme donne comme objectif à Trivalis d'être davantage présent sur ces événements pour communiquer sur le presque zéro déchet, le réemploi, la captation et la valorisation des biodéchets, l'incitation au tri, etc.

II) Des actions de prévention initiées à renforcer

a) ***Le presque zéro déchet***

Depuis plusieurs années, Trivalis a initié de nombreuses actions relatives à la réduction des déchets, au presque **zéro déchet**. La crise sanitaire et les confinements successifs ont fortement perturbé la volonté de déploiement de ces actions sur tout le territoire de la Vendée.

Etant donné les enjeux de notre société avec la crise sur les matières et la nécessaire préservation de l'environnement, toutes ces actions doivent s'installer dans le temps et sur le terrain. Afin que la prévention s'inscrive dans une réalité quotidienne pour le plus grand nombre. Les actions, les outils existent. L'objectif est donc, pour ces trois prochaines années, de les déployer sur le territoire, grâce à un chargé de projet, et permettre ainsi un effet de massification de la prévention.

Ce programme propose de capitaliser sur la création de ces actions et outils, et de les renforcer :

- Les ateliers zéro déchet

Pour initier la démarche zéro déchet auprès du grand public, Trivalis a créé les ateliers "C'est moi qui l'ai fait". Ces ateliers d'initiation au zéro déchet ludiques et participatifs, portent sur 3 thématiques :

- Hygiène et beauté avec la fabrication d'un déodorant solide et d'un baume à lèvres.
- Entretien de la maison avec la fabrication d'une lessive et d'un nettoyant multi-usages.
- Courses et cuisine avec la fabrication d'une éponge lavable et d'un film alimentaire réutilisable.



- L'hygiène menstruelle féminine

La campagne de caractérisation des ordures ménagères, menée en 2021 par le syndicat, a montré que les ordures ménagères du département étaient composées à 8,5 % de textiles sanitaires (couches, mouchoirs, protections menstruelles, etc.), dont une partie importante sont des protections menstruelles. Au total, et hors emballages associés aux protections, cela représente en moyenne 7 Kg par Vendéenne et par an.

À partir de ce constat, Trivalis a transmis en juin 2021 une affiche de sensibilisation auprès de 800 professionnels de santé de Vendée (médecins généralistes, gynécologues, sage-femmes, PMI et maternité), mais aussi aux infirmières scolaires des collèges, lycées, MFR et établissements d'études supérieures du département.

Vu l'intérêt suscité par cette campagne d'information, Trivalis a créé l'animation « Rouge Party » destinée à l'ensemble des collèges de Vendée. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'utilisation de protections hygiéniques lavables et ainsi, ne plus en utiliser à usage unique. Cette animation peut s'inscrire dans le

cadre des programmes d'éducation affective, relationnelle et sexuelle, d'éducation à l'environnement et au développement durable ou d'enseignement moral et civique.

Cette animation est proposée directement par Trivalis aux collèges publics et privés de Vendée à raison d'un atelier par an et par établissement.

Cette animation s'articule autour de 3 activités qui, au final, informent les participants sur la bonne utilisation, l'entretien, le coût, la durée de vie, etc. des protections hygiéniques lavables.



- Le Trophée Colibri

Après plusieurs actions menées auprès de trois communes test zéro déchet entre 2021 et 2023, ce nouveau Programme intègre un **Trophée** récompensant toute initiative locale permettant la **réduction de déchets**, initiative de toute part, dans n'importe quel domaine. Il s'agit d'un Trophée Colibri, où une personne ou un groupe de personnes font leur part, dans la réduction des déchets, dans la préservation de la planète.

b) **Le réemploi**

Le **réemploi**, à tous les niveaux, participe à la prolongation de la durée de vie des objets et donc à la réduction des déchets.

- **Le réemploi des emballages**

Un des moyens de réduire les emballages est de les substituer par des emballages réemployables.

A ce titre, Trivalis mène plusieurs opérations coordonnées par un chargé de projet :

- Un marché avec l'association Bout' à Bout' afin de réintroduire la **bouteille en verre** réemployable dans les points de vente. Il s'agit d'une action départementale sur plusieurs années qui comprend différentes étapes :
 - o Accompagnement et conversion des producteurs locaux (bière, vins, jus de fruits, lait, etc.) à l'utilisation des bouteilles aptes au réemploi (bouteilles standardisées, apposition du pictogramme « Rapportez moi », etc.)
 - o Sensibilisation et intégration des magasins (tout type y compris GMS) comme point de vente de bouteilles réemployables et zone de retour des bouteilles sales
 - o Structuration de la chaîne logistique : casiers de transport de bouteilles, collecte et transport vers l'usine de lavage, traçabilité des bouteilles.
 - o Communication : PLV en magasin pour orienter le consommateur, campagne de sensibilisation grand public.

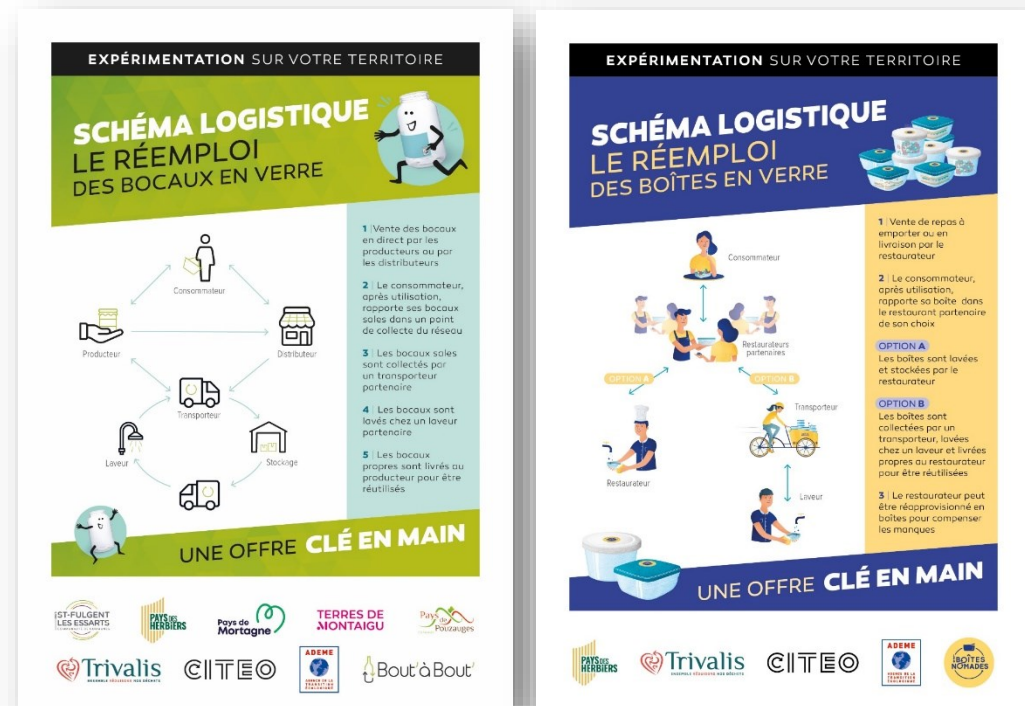
Outre l'animation et la sensibilisation, Trivalis investit dans l'achat de casiers de transport avec un partenariat important du Département de la Vendée (80 000 €).

- Un Appel à Projets Ademe/Citéo pour expérimenter une offre de boîtes et bocaux en verre consignés sur une partie du territoire vendéen :



- A compter de novembre 2022, dix commerces du Pays des Herbiers (boulangerie, boucher-charcutier-traiteur, GMS bio) vont proposer à leurs clients des **boîtes** consignées en verre pyrex, accompagnés par l'association Les Boîtes Nomades. Les boîtes ont été achetées par la communauté de communes du Pays des Herbiers qui se charge de leur stockage, leur mise à disposition et leur réapprovisionnement auprès des commerçants. Les boîtes estampillées Les Boîtes Nomades vont se voir appliquer une consigne monétaire dématérialisée.
- Enfin, sur un territoire plus élargi du Nord-Est Vendée, une expérimentation est en cours pour tester des étapes de la filière de réemploi des **bocaux**. Trivalis apporte sa contribution à l'émergence de la filière sur certains points techniques : mesure du taux de retour des bocaux, circuit logistique local, conditions d'hygiénisation requises, etc. Les conclusions de cette expérience conduite par le syndicat intéressent des instances nationales.

Une fois ces expérimentations terminées, des enseignements seront tirés et permettront à Trivalis de se positionner sur le développement des filières boîtes et bocaux en verre réemployables dans tout le département.



- Le réemploi des meubles, objets et textiles

Les actions de Trivalis en matière de réemploi permettent de consolider et de développer l'activité des recycleries et de sensibiliser les Vendéens à la prolongation des meubles, objets et textiles :

- l'accompagnement des collectivités adhérentes pour le développement de zones de réemploi dans les déchèteries de Vendée, en portant notamment à leur connaissance le programme de soutiens financiers accordés par Trivalis pour les projets d'investissement dans des zones de réemploi ou dans des recycleries ;
- la création d'une offre de location de vaisselle de 2nde main issue des recycleries et soutenue financièrement par Trivalis pour les organisateurs d'événements, via le dispositif Le Tri est de la Fête ;
- en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'organisation de 3 à 4 Journées de la Réparation par an dans les recycleries pour faire (re)découvrir les artisans-réparateurs locaux au public ;
- la création et la diffusion d'une campagne de communication départementale de promotion du réemploi et des recycleries, soutenue par Eco-Mobilier.



Trivalis s'attache à déployer, dans les trois ans à venir, ces actions auprès des collectivités, des établissements scolaires, des professionnels (commerçants, restaurateurs,) mais aussi auprès du grand public par une présence accrue.

c) **La gestion des biodéchets et l'évitement du gaspillage alimentaire**

La **valorisation de l'organique** est un des axes prioritaires du syndicat, porté conjointement par la Direction CAP et la Direction Technique, conformément à la loi Agec qui impose la mise en place du tri à la source pour tous au 31 décembre 2023. Près de 42 % de biodéchets se retrouvent dans les ordures ménagères. La valorisation de cette matière est essentielle, notamment via le détournement des biodéchets des professionnels et des particuliers.



Quatre thématiques, dont les 3 dernières sont portées par un chargé de projet, constituent cet axe :

- Une étude départementale sur le **tri à la source des biodéchets**, portée par le syndicat pour le compte de ses collectivités adhérentes. Elle prend la forme d'une étude de pré-faisabilité départementale, mais également d'études de faisabilité pour les collectivités adhérentes volontaires ainsi qu'en l'accompagnement à la mise en oeuvre d'une expérimentation par secteur.
- « **Un jardin plein de vie** », en partenariat avec Vendée Eau et le CAUE de la Vendée : animations sur la vie du sol dans les centres de loisirs.
- Tout au long de l'année, des animations du stand « *Tous au jardin* » au sein des collectivités adhérentes, lors d'animation sur le compostage, sur la biodiversité, ...

- « **Mon école zéro gaspi** » : accompagnement des cantines municipales via un programme de sensibilisation des personnels de cantine et des scolaires (vidéo, quizz, jeux, gâchis-pain, supports d'information, ...). Parallèlement, Trivalis développe une action sur le gaspillage alimentaire à destination de tous les publics. Elle prend la forme d'une exposition prêtée par le Département. Cette exposition a circulé dans quasi tous les collèges de Vendée. Elle prendra place dans les collectivités adhérentes qui le souhaitent pendant une période de quinze de jours minimum. L'objectif est de permettre la visite de cette expo par les écoles primaires, des associations et plus largement, des habitants. Un agent, chargé de projet de Trivalis, interviendra pour initier des moments d'interactions et animer les jeux intégrés dans l'exposition. Cette exposition, sur le gaspillage alimentaire, peut susciter des animations complémentaires avec, par exemple, des ateliers zéro déchet, ou une animation sur le réemploi. Par ailleurs, cette exposition sur le gaspillage alimentaire peut inciter les collectivités à mettre en place des systèmes de compostage (individuels, collectifs, ...) dans les cantines et dans les salles communales qui reçoivent des manifestations.



d) Un tourisme durable et des événements vertueux

La fréquentation touristique est une des grandes spécificités du territoire vendéen, fréquentation renforcée depuis la crise sanitaire.

Les touristes ont un impact important sur la gestion des déchets en Vendée, à la fois sur la quantité mais aussi sur la qualité. L'intervention de Trivalis, auprès de ces Vendéens de quelques jours ou de quelques semaines, doit donc intégrer des notions de prévention afin que les touristes génèrent moins de déchets. Mais le syndicat doit aussi fournir des explications, pour faire entrer dans les esprits voyageurs..., les consignes locales pour améliorer la qualité du tri et favoriser la valorisation matière.

Les moyens de séjour sont variés. Le syndicat adapte son dispositif à la diversité des fréquentations touristiques, à la diversité des durées de séjour, aux différents modes d'hébergement (Airbnb, chambre d'hôtes, campings, ...).

Pour ce faire, il est proposé de travailler en deux phases :

- Toute l'année, le chargé de projets prépare des actions de sensibilisation, d'informations auprès des différents hébergeurs et des professionnels du tourisme en amont de la saison et les déploie, tout en capitalisant sur des actions menées auprès des campings depuis 2 ans ;
- Pendant la période estivale : mobilisation de binômes, façon « brigade verte », qui iront au contact des vacanciers et effectueront des démonstrations et des animations, sur un ton ludique et joyeux pour maintenir l'esprit détendu chez les touristes. Leur attention pourra être soulevée par la présence de triporteurs ou de vélos cargos personnalisés. Ces engins peuvent circuler sur les remblais, en bordure de plage et en centre-ville. Quatre agents « brigade verte » sont imaginés pour la première année et 6 pour les deux dernières années du programme, si les résultats sont concluants. L'appellation « brigade verte » peut être rebaptisée.



En complément, le syndicat va être davantage présent physiquement dans les manifestations vendéennes. La collaboration avec la collectivité locale est primordiale, en amont de l'événement, pour que soient expliqués les bons gestes de tri, pour orienter vers la meilleure valorisation matière en bi-flux voire en tri-flux, pour définir les conditions de limitation de production de déchets, afin de répondre aux obligations de tri à la source des biodéchets.



Lors des événements, et en fonction des éléments décrits précédemment, il sera possible de cumuler plusieurs des axes de la prévention en faisant intervenir sur un stand, n'importe quel chargé de projet capable de parler de tous les sujets de prévention, qu'il s'agisse des biodéchets, du réemploi, du zéro déchet, du gaspillage alimentaire.



III) Des moyens pour des actions

a) Les moyens humains augmentés et adaptés

Ce programme, sous l'égide des deux chargées de prévention titulaires de Trivalis, s'appuie :

- D'une part, sur quatre agents en contrat de projet pour les trois années du programme. Ces chargés de projet auront tous une connaissance élargie sur la prévention déchets. Ils seront à même de sensibiliser le grand public sur l'achat en vrac, la fabrication de son propre produit ménager, les bouteilles en verre consigné, la réparation des équipements, l'évitement du gaspillage alimentaire, le paillage, le compostage, etc. Ces chargés de projet auront, en plus, la mission de travailler une thématique spécifique :
 - Un chargé de projet « presque zéro déchet »,
 - Un chargé de projet « réemploi »,
 - Un chargé de projet « biodéchet / gaspillage alimentaire »,
 - Un chargé de projet « tourisme et événements ».

- D'autre part, sur des agents saisonniers pour mener à bien des actions pendant la période estivale :
 - Quatre saisonniers du 15 juin au 15 septembre la première année (6 saisonniers en année 2 et année 3).

La connaissance réciproque de chacune des thématiques de prévention, par les chargés de projet, et des outils associés, ainsi que la création d'échanges directs représentent des facteurs clés de la réussite du programme 2023-2025.

Par ailleurs, la faisabilité des actions lors de grands événements nécessitera la mobilisation d'autres agents de la Direction de la Communication-Animation-Prévention, les animatrices ou les chargés de communication, par exemple. Cette faisabilité d'actions mobilise aussi du personnel de la Direction Finances-Informatique-Logistique du syndicat en ce qui concerne l'appui technique et logistique.

En collaboration avec le Contrôle de gestion, des indicateurs de suivi du programme seront établis.

b) Des moyens matériels en renfort

L'objectif de ce programme est de toucher concrètement les Vendéens ainsi que les touristes au plus près. Cela nécessite une grande mobilité sur le territoire, donc une augmentation du parc de véhicules, en favorisant l'électrique et la location, notamment pour la séquence saisonnière.

Il est prévu la commande et l'aménagement de 2 vélo-cargos ou triporteurs pour aller à la rencontre des touristes pendant la période estivale. Une remorque de transport pour ces engins sera nécessaire.

La conception et la fabrication de deux stands pliables vont aider à la présence de Trivalis sur les lieux de rassemblement. Ce programme prévoit d'acquérir des collecteurs mobiles bi-flux voire tri-flux. Ces moyens de collecte seront une forte contribution de l'engagement de Trivalis auprès des organisateurs d'événements, en lien avec les collectivités.

